

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 25 Mars 2021**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2021-01-05 - FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS – CHANGEMENT DE GRADES DE DEUX POSTES DEJA OUVERTS**

**DATE DE CONVOCATION : 18 MARS 2021**

**DATE DE PUBLICATION : 29 MARS 2021**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de BONNIN Pierre), AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier, CHENOT Tony, NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérard), HARMAND Alde, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), HEYOB Olivier (ayant la procuration de LE PIOUFF Lydie), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, KNAPEK Patrice, ROSSO Michel, MANSION François, MATTE Jean-François, ERZEN Gérard, DICANDIA Chantal, LE PIOUFF Lydie, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, GUEGUEN Marie, GUYOT Gilles, LAMBERTY Jean-Pol.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	7 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	RIVET Lionel
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	61 Présents
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	68 Votants

### **PÔLE RESSOURCES :**

Le 21 février 2019, aucun fonctionnaire n'ayant répondu au profil recherché, un agent contractuel avait été recruté, au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, sur un poste d'agent de gestion administrative et comptable.

A sa demande et avec l'aval du responsable hiérarchique, il est proposé de stagiairiser cet agent. Toutefois, la stagiairisation, sans obtention préalable de concours, ne permet pas d'aller au-delà du grade d'adjoint administratif. Ceci permet néanmoins de garder cet agent, qui a fait la preuve de ses compétences et qui pourra suivre son déroulement de carrière par la suite.

### **CRÈCHE CLE DES CHAMPS :**

Un adjoint territorial d'animation a été reçu au concours d'auxiliaire puéricultrice. Avec l'aval de sa responsable hiérarchique, il vous est proposé de stagiairiser cet agent sur le grade d'auxiliaire puéricultrice.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3,

Vu la Loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique

Vu les Décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu la Loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la FPT,

Vu le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Terres Toulouises,

Vu la disponibilité des crédits budgétaires,

Vu l'avis du Comité Technique,

**Le conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les modifications du tableau des effectifs suivantes :**

- **La création d'un poste d'adjoint administratif territorial, emploi permanent à temps complet, 35 h/hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, et la fermeture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à la même date (services des finances)**
- **La création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe, emplois permanent à temps non complet, 31,5 h/hebdomadaire, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, et la fermeture d'un poste d'adjoint territorial d'animation à la même date (Clé des champs)**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX